

DÉLÉGATION RÉGIONALE AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

Déléguée : Dominique DURAND

Adresse : Trésorerie Générale de la Côte-d'Or

DA2E-DRCA

1bis, place de la Banque

21042 DIJON Cedex

Tél : 03.80.74.94.04

Fax : 08.80.74.94.59

Mail: dominique.durand1@dgifp.finances.gouv.fr

Depuis le Décret 2005-1031 du 22 août 2005, les délégués régionaux au commerce et à l'artisanat sont devenus délégués régionaux au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales, chargés de missions auprès des Trésoriers Payeurs Généraux de Région. A ce titre, la DRCA est intégrée au département de l'action et de l'expertise économiques (DA2E) de la trésorerie générale de Région.

I - PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Les missions, à caractère régional et interdépartemental, s'articulent autour de cinq axes principaux :

Veiller à la régularité du fonctionnement des chambres consulaires par :

- la tutelle administrative et financière des CRCI, CRMA, CCI 21 et CMA.
- l'instruction des dossiers de demandes de crédits établis par les chambres de métiers et de l'artisanat pour leur programme de développement économique.

Promouvoir l'importance du rôle des PME et des TPE dans le tissu économique local par :

- l'instruction des dossiers et la participation à la gestion des fonds européens relatifs aux PME, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales.
- la participation à l'élaboration des politiques communautaires.

Valoriser sur le terrain les politiques nationales conduites en faveur des PME par :

- le fonds d'intervention pour les services, le commerce et l'artisanat. A la demande du porteur de projet, le délégué régional apporte des informations et des conseils pour le montage de toute opération susceptible de bénéficier d'une des procédures existantes du FISAC.
- la promotion auprès des divers acteurs économiques des dispositifs de simplification destinés aux entreprises.
- l'appui apporté aux différentes formes de partenariat mises en œuvre aux niveaux régional, départemental et local. Suivi du programme régional "Métiers d'art".
- la promotion active du label "entreprises du patrimoine vivant" (EPV).

Sensibiliser les PME aux enjeux qui conditionnent leur développement par :

- la représentation de l'État dans les instances déconcentrées ou décentralisées ayant pour vocation à traiter du développement économique des PME et des TPE en particulier.

-la promotion du "passeport pour l'économie numérique", il s'agit d'inviter les chefs de très petites entreprises à s'initier aux technologies de l'information et de la communication grâce à des sessions d'initiation gratuites.

Coordonner la mise en réseau des différents acteurs locaux d'accompagnement des PME par l'information des créateurs d'entreprises et des porteurs de projets individuels et collectifs, des TPE et des PME, des chambres consulaires et des organisations professionnelles, des collectivités territoriales et de leurs groupements sur les politiques nationales menées et sur les mesures prises pour favoriser l'environnement des entreprises du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.

II – ACTIONS MAJEURES EN 2008

A. L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU DES CHAMBRES CONSULAIRES

1°) Le programme d'action et de développement économique

Le soutien financier apporté par l'État aux actions de développement économique des entreprises artisanales, précisé par la circulaire du 23 décembre 2002, modifiée par la circulaire du 20 avril 2005, s'est poursuivi dans les mêmes conditions qu'en 2007. Le souci de la mesure de la performance comme outil de pilotage de l'action des chambres de métiers et de l'artisanat a nécessité la mobilisation de la DRCA pour évaluer les bilans 2007 établis par les chambres de métiers ceci afin de leur permettre d'obtenir le versement **du solde DEVECO 2007**.

	CRMA	CMA 21	CMA 71	CMA 58	CMA 89	TOTAL
Solde DEVECO obtenu en 2008 après examen des bilans 2007	16 162 €	14 666 €	16 021 €	8 139 €	10 957 €	65 945 €

Pour 2008, le financement des programmes d'aide au développement économique des quatre chambres de métiers départementales et de la chambre régionale s'est traduit par la signature de conventions DEVECO d'attribution de subvention pour un total de **329 733 €**, même montant qu'en 2007 et le versement sur l'année 2008 d'acomptes pour 80 %.

	CRMA	CMA 21	CMA 71	CMA 58	CMA 89	TOTAL
Conventions DEVECO 2008 signées	23/07/08 80 810 €	15/07/08 73 332 €	07/08/08 80 103 €	05/08/08 40 699 €	31/07/08 54 789 €	329 733 €
Acompte perçu de 80 %	64 648 €	58 666 €	64 082 €	32 560 €	43 832 €	263 788 €

Ces programmes portent sur les domaines suivants : la création et la transmission d'entreprises, la promotion des technologies de l'information et de la communication, le développement durable, les démarches qualité, la promotion des actions en faveur de l'exportation.

En complément des actions prioritaires soutenues par le Ministère dans les chambres de métiers et de l'artisanat, la DRCA, en partenariat avec le conseil régional et les conseils généraux a contribué à améliorer la synergie entre les différents financeurs et les réseaux consulaires. La concrétisation de cette action se traduit notamment par la déclinaison coordonnée et cohérente au niveau départemental des programmes régionaux de développement des métiers d'art et des actions en faveur de l'environnement dans le secteur artisanal.

2°) La participation à la tutelle administrative et financière des chambres consulaires

En 2008, la DRCA Bourgogne a appuyé le préfet dans son rôle de tutelle administrative et financière des chambres de métiers et de commerce en participant aux assemblées générales et en donnant un avis sur les budgets exécutés 2007, les budgets prévisionnels 2008, les autorisations d'emprunt. Nombre total d'avis rendus : 25.

AVIS RENDUS (nombre et nature)	CCI DIJON	CCI BEAUNE	CRCI DIJON
Autorisation d'emprunt	2		2
BP 2008	1	1	1
BP rectifié 2008	1	2	
Budget exécuté 2007	1	1	1
BP 2009			1
TOTAL : 14 AVIS	5	4	5

AVIS RENDUS (nombre et nature)	CMA 21	CMA 89	CRMA 21
BP 2008	1	1	
BP rectifié 2008	1	1	1
Budget exécuté 2007		1	1
BP 2009	1		1
Autorisation dépassement du droit additionnel	1		
TOTAL : 11 AVIS	5	3	3

B. LA VALORISATION SUR LE TERRAIN DES POLITIQUES NATIONALES CONDUITES EN FAVEUR DES PME

Au titre de l'année 2008, la DRCA Bourgogne a été mobilisée par les actions suivantes :

1) Le Fonds d'intervention pour les services, le commerce et l'artisanat

Participation de la DRCA à l'instruction de dossiers FISAC :

En 2008, la délégation régionale au commerce et à l'artisanat de Bourgogne a apporté information et conseil aux acteurs locaux pour le montage de 32 dossiers susceptibles de bénéficier d'une procédure FISAC (5 dossiers de moins qu'en 2007). A ce titre, la DRCA a préparé et instruit :

Sur le département de la Côte-d'Or : sept dossiers FISAC pour un coût total de dépenses éligibles de 736 262,38 € pour lesquels, quatre décisions favorables d'attribution FISAC ont été délivrées pour un montant de : 124 725,97 € (deux dossiers sont en attente de décision).

Parmi les opérations subventionnées, peuvent être citées :

- la commune de Thury pour la création d'un café-restaurant.
- la commune de Pagny la Ville pour la création d'un multiservices.

Sur le département de la Nièvre : neuf dossiers FISAC pour un coût total de dépenses éligibles de 1 393 562,64 € pour lesquels, six décisions favorables d'attribution FISAC ont été délivrées pour un montant de 218 169 € (trois dossiers sont en attente de décision).

La subvention FISAC a entre autre été attribuée à :

- la Charité-sur-Loire (opération urbaine),
- une opération collective de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services (OCMACS) portée par la communauté de communes entre l'Alène-et-la Roche à Luzy,
- la réhabilitation d'un commerce à Marigny l'Eglise.

Sur le département de la Saône-et-Loire : neuf dossiers FISAC pour un coût total de dépenses éligibles de 926 027,18 € pour lesquels, sept décisions favorables d'attribution FISAC ont été délivrées pour un montant de : 57 916 € (un dossier est en attente de décision).

Ont, entre autre, fait l'objet d'une subvention:

- la rénovation d'une boulangerie à Saint Julien de Jonzy,
- la création et l'aménagement d'une librairie à Tournus.

Sur le département de l'Yonne : sept dossiers FISAC pour un coût total de dépenses éligibles de 354 907,73 € pour lesquels, quatre décisions favorables d'attribution FISAC ont été délivrées pour un montant de : 61 040 € (trois dossiers sont en attente de décision).

Peuvent être citées :

- l'étude d'une opération urbaine sur la ville de Tonnerre,
- des travaux de rénovation du commerce d'alimentation à Cravant,
- la création d'une petite épicerie à Lindry.

Par ailleurs 10 dossiers instruits en 2007 ont reçu une décision favorable d'attribution de subvention au titre du FISAC pour un montant total d'aides de : 534 206 €.

Au total sur l'exercice 2008, les décisions FISAC obtenues pour la région Bourgogne représentent un montant de 996 056.97 €.

Porteurs de projets	Décision ministérielle FISAC Urbain 2008	Décision ministérielle FISAC Rural 2008	TOTAL 2007	TOTAL 2008
Entreprises	15 030,00 €	85 804,97 €	153 429.16 €	100 834,97 €
Communes	162 372,00 €	732 850,00 €	1 367 578 €	895 222,00 €
TOTAL: (- 34.51 % 2008/2007)	177 402 €	818 654.97 €	1 521 007.16 €	996 056.97 €

En matière de FISAC, la DRCA participe en amont à des réunions avec les élus ainsi que les partenaires financiers dans le cadre d'opération collective de modernisation ou d'opérations urbaines lors des comités de pilotage, OCMACS de Luzy, Montsauche-les-Settons etc...

2) La promotion du label "Entreprise du Patrimoine Vivant"

Dans le cadre du décret n°2006-595 du 23 mai 2006 relatif au label «entreprise du patrimoine vivant», et de l'arrêté du 26 mai 2006 relatif à sa procédure d'attribution, les délégués régionaux sont amenés à jouer un rôle important d'information et d'appel à candidatures auprès des entreprises détenant un savoir-faire exceptionnel et emblématique dans leur territoire d'implantation, éligibles à ce label.

En 2008, la DRCA a rendu son avis sur 11 dossiers de demande de labellisation présentés par des entreprises de Bourgogne : sept entreprises situées en Saône et Loire, trois dans l'Yonne et une en Côte d'Or.

Tableau de suivi des entreprises inscrites au label «Entreprise du Patrimoine Vivant» pour l'année 2008 :

Nom	Adresse	Activité	Date d'instruction
Jean-François MAUCHAMP	STAFF BAUMANN 2, rue du Moulin des Etangs 21600 FENAY	Staffeur	08 décembre 2008
SARL Christophe FERRERO	Les Chaumières de Bourgogne Rue de la Gare 71260 SENOZAN	Couvreur	03 décembre 2008
Jean-Lin CHEVILLOTTE	12, Grande Rue 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE	Bijoutier	03 décembre 2008
Faïence d'art MONTAGNON	10 rue de la Porte de Croux BP 514 58005 NEVERS Cedex	Faïencier	15 octobre 2008
SARL RHETATCARDON	4 Quai de Verdun 71100 TOURNUS	Menuiserie, ébénisterie, tapisserie et couture d'ameublement	09 septembre 2008
Manu Déco	Lieu dit Sancenay 58420 SAINT REVERIEN	Ebénisterie	27 août 2008
Cristallerie Maison de l'Art	71140 BOURBON LANCY	Taille de cristal	23 juin 2008
DULION Charpente	10 chemin de Ronde 89160 ANCY-LE-FRANC	Restauration de monuments historiques	23 Juin 2008
Huilerie Jean LEBLANC	Le Bas 71340 IGUERANDE	Huilerie artisanale	16 juin 2008
SARL Les Ateliers GENETIER	Le Bourg 71120 LUGNY-LES-CHAROLLES	Ebénisterie	05 mai 2008
SARL Les Ateliers GENETE	1 rue de Bourgogne 89000 AUXERRE	Atelier de couture à la main	25 avril 2008

Les entreprises labellisées bénéficient de trois types d'appuis :

- des aides fiscales.
- une médiatisation à l'échelle nationale et internationale.
- un accompagnement spécifique.

Nombre d'entreprises ayant demandé le label	Département 21	Département 71	Département 58	Département 89	TOTAL
2007	1	4	0	2	7
2008 (+4)	1	5	3	2	11

3) L'appui au programme régional "Métiers d'Art"

Le prix SEMA 2008 (société d'encouragement aux métiers d'art) est consacré aux métiers de la tradition, la DRCA a donné son appui à la CRMA pilote de l'organisation du prix régional 2008. Le jury régional dont fait parti la DRCA a délivré le prix à Mr Yves CIRON artisan-ébéniste à Brazey en Plaine (21470) pour la reproduction d'un meuble fabriqué en 1912 avec marqueterie d'ébène et de galuchat.

Le prix SEMA est doté d'un diplôme remis par la SEMA, d'un prix de 1 700 € offerts par la banque populaire Franche-Comté.

C. LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT DANS LES INSTANCES DÉCONCENTRÉES OU DÉCENTRALISÉES AYANT VOCATION À TRAITER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PME ET DES TPE EN PARTICULIER

Au titre de 2008, la délégation régionale a participé aux réunions où la présence des délégués régionaux au commerce et à l'artisanat ou celle des représentants du Ministère des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales est prévue par les textes :

- commission régionale d'agrément des centres de gestion,
- commission régionale de qualification du titre de Maître Artisan,
- commission départementale de lutte contre le travail illégal,
- commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté,
- commission régionale des produits alimentaires de qualité,
- commission d'attribution des indemnités de départ des caisses de retraite de l'artisanat et du commerce,
- commission d'attribution du FDACR
- comité de pilotage de l'EDEC,
- assemblées générales des Chambres de Métiers et de la Chambre Régionale de Métiers,
- assemblées générales des chambres de commerce et d'industrie et de la chambre régionale de commerce.

Au titre de 2008, la DRCA a créé la commission régionale de recours pour l'attribution du titre de maître-restaurateur par arrêté préfectoral du 17 septembre 2008 conformément au décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007.

Réunions DRCA pour l'année 2008

<i>Réunions</i>	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CRMA	1	1	1	1			1		1		1	
CRCI			1			1						
CCI	1	1	1	1		1			1	1		
CMA	1		1	1		1	1		1	1		
OCMACS	1				1					2		
FCACR						1				1		
FISAC					1				1		1	
Maire		1		1			1		1			1
MOF					1						1	
Métiers d'Art						1					1	
Prix SEMA	1					1					1	1
ISM	1		1		1				1		1	
DRAF		1	1						1			
DRIRE										1		
SGAR		1		1					1			
RSI			1			1				1		1
Préfecture			1			1						
Conseil Régional									1			
Conseil Général			1						1			1
PARIS séminaire des entreprises			1	1							1	
CEGAI (centre de gestion agréé)		1		1								1
Bourgogne dévelop.					1							
Entreprissimo											1	
Sous-Total	6	6	10	7	5	8	3		10	7	8	5

TOTAL DE L'ANNEE : 75

Tableau de synthèse régionale des interventions 2008

	FISAC décisions ministérielles		Animation économique DEVECO	TOTAL
	urbain	rural		
Actions régionales				
CRMA			80 810,00 €	80 810,00 €
Autres				
Sous-total			80 810,00 €	80 810,00 €
Actions départementales				
CMA			248 923,00 €	248 923,00 €
CCI				0,00 €
Entreprises	15 030,00 €	85 804,97 €		100 834,97 €
Communes	162 372,00 €	732 850,00 €		895 222,00 €
Autres				0,00 €
Sous-total	177 402,00 €	818 654,97 €	248 923,00 €	1 244 979,97 €
TOTAL	177 402,00 €	818 654,97 €	329 733,00 €	1 325 789,97 €
	996 056,97 €		329 733,00 €	1 325 789,97 €